

ALLEN-BRADLEY

Passage de la série B à la série C

Notes de diffusion

La version série C de ce produit porte la marque CE, indiquant que cette version est conforme aux directives de l'Union européenne indiquées ci-dessous.

Utilisez le manuel d'instructions pour la série B avec ce produit.

Conformité aux normes de l'Union européenne

Impératifs d'installation : Si ce produit est installé dans les pays de l'Union européenne ou régions EEE, les règles suivantes sont applicables.

Directive EMC

Cet appareillage a été testé en termes de compatibilité électro-magnétique (EMC) selon la directive européenne 89/336/EEC à l'aide d'un cahier des charges de construction technique et d'après les normes suivantes, en totalité ou en partie :

- EN 50081-2 EMC – Normes génériques d'émissions, 2ème partie – Milieu industriel
- EN 50082-2 EMC – Normes génériques d'imperméabilité aux parasites, 2ème partie – Milieu industriel

Le produit décrit dans ce manuel est destiné à une utilisation en milieu industriel.

Directive de basse tension

Cet appareillage a été également conçu conformément à la directive européenne 73/23/EEC relative à la basse tension, en appliquant les impératifs de sécurité EN 61131–2 pour les automates programmables, 2ème partie – Impératifs et tests des équipements.

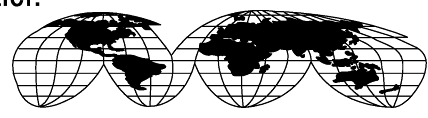
Pour les informations spécifiques sur les normes ci-dessus, reportez-vous aux chapitres appropriés du manuel pour ce produit ainsi qu'aux publications Allen-Bradley suivantes :

- Câblage des automates programmables Allen-Bradley et directives de mise à la terre, publication 1770-4.1FR
- Guidelines for Handling Lithium Batteries, publication AG-5.4
- Catalogue de l'automation, publication B111FR



Présent dans le monde entier.

Siège mondial : Allen-Bradley
1201 South Second Street
Milwaukee, WI 53204 USA



Publication AG-5.12FR – Septembre 1995 PN956470-12